

TOTAL : 61 / 100



17 / 35
Écart d'augmentation individuelle

35 / 40
Écart de rémunération

incalculable
Pourcentage de salariés augmentés au retour d'un congé maternité

0 / 10
Nombre de salariés du sexe sous-représenté parmi les 10 plus hautes rémunérations